

Éléments de catalogage

Le Moi, l'Histoire. 1789-1848 / Textes réunis par Damien Zanone avec la collaboration de Chantal Massol. — Grenoble : ELLUG, 2005.
193 p. : couv. ill. en coul. ; 21,5 cm.
Bibliothèque stendhalienne et romantique, ISSN 1294 0658
Bibliogr. : p. 187-193.
ISBN 2 84310 063 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

© ELLUG 2005
Université Stendhal
B.P. 25
38040 GRENOBLE CEDEX 9
ISSN 1294 0658
ISBN 2 84310 063 1

LE MOI, L'HISTOIRE
1789-1848

Textes réunis par Damien Zanone
avec la collaboration de Chantal MASSOL

et les contributions de

Jean-Claude BERCHE
Gabrielle CHAMARAT-MALANDAIN
Marie-Rose CORREDOR
Béatrice DIDIER
Paule PETTIER
Christine PLANTÉ
Gérald RANNAUD
François ROSSET
Anne VIBERT

ELLUG
UNIVERSITÉ STENDHAL
GRENOBLE
2005

Le monde ou moi: les embarras poétiques des Mémoires historiques

DAMIEN ZANONE

Il me serait impossible de dire comme un
général d'ailleurs célèbre (Dumouriez):
« Tandis que la France était en feu, j'étais
enrhumé au fond de la Normandie ».
Benjamin Constant¹

Je me flatte de me faire souvent oublier
en racontant ma propre histoire.
Germaine de Staël²

On pouvait compter sur Benjamin Constant pour recueillir dans une formulation concise et ironique une des problématiques les plus épineuses qu'affrontent les mémorialistes dans la première moitié du XIX^e siècle: comment articuler le récit du monde avec le récit de soi? Quel traitement réserver à la disproportion du particulier et du général? Schématique à souhait dans sa confrontation entre l'individu et l'histoire, la phrase attribuée à Dumouriez comme un propos rapporté a sans doute été taillée sur mesure par la tradition orale, en vue de la meilleure efficacité critique: en mettant le rhume et le feu ensemble, le chaud et le froid en oxymore, elle construit une image frappante. Mais elle pose bien le problème: comment conserver sa dignité à un discours sur soi qui prétend s'enchaîner dans un discours sur le monde? Quelque effort qu'on y mette, échappera-t-on au grand écart d'une représentation héroï-comique? Benjamin Constant désigne la difficulté pour la dire insurmontable et, pour sa part, jeter l'éponge. Il ne consentira, ajoute-t-il, qu'à laisser « des fragments [...], et pas autre chose »:

1. B. Constant, « Souvenirs historiques », *Revue de Paris*, 1830, repris dans *Portraits, Mémoires, Souvenirs*, E. Harpaz éd., Paris, H. Champion, « Dimension 2 », 1992, p. 72.

2. Madame de Staël, *Dix années d'exil*, S. Balayé et M. Vianello Bonifacio éd., Paris, Fayard, 1996, p. 46.

Écrire des Mémoires me répugne. Les hommes les plus spirituels, les plus distingués par le tact et la mesure, sont, à leur insu, entraînés par ce genre de travail à parler beaucoup de ce qui les concerne personnellement. Je ne les en blâme pas ; je lis sans ennui ce qu'ils nous apprennent de leur naissance, de leur éducation, de leurs amours, même de leurs maladies ; mais je ne m'intéresse pas assez à moi pour en occuper si longuement les autres³.

Constant ne publiera donc pas de Mémoires... mais il en lira, comptant bien que d'autres n'auront pas la même pudeur que lui, ou la même peur du ridicule.

Cependant, aurait-il plaisir à lire des Mémoires qui se conformeraient à l'intention staëlienne (« Je me flatte de me faire souvent oublier en racontant ma propre histoire »)? Certes, on a vu que Constant est sans inquiétude : peu importe les déclarations d'intention, il existe une nécessité du genre qui « entraîne » les auteurs de Mémoires, qu'ils le veuillent ou non. Pourtant, il faut prendre au sérieux la phrase de Germaine de Staël : elle indique le même embarras moral devant la mise en relation inconvenante de l'écriture de soi et de l'écriture de l'histoire, mais essaie une autre voie pour en sortir. Plutôt que la fuite (celle de Constant refusant de laisser des Mémoires), elle tente de délimiter au mieux un projet politique et poétique : « On aurait honte de parler de soi, précise-t-elle, si les événements qui nous concernent n'étaient pas liés à la grande cause de l'humanité menacée⁴. » De « soi » à « l'humanité menacée », les enjeux sont immédiatement rehaussés. Même chez cette admiratrice de Rousseau, l'écriture rétrospective à la première personne ne peut se légitimer que comme un geste historique de témoignage. Par convention littéraire et sociale, le « moi » est encore haïssable au début du XIX^e siècle ; mais, dans le même temps, la curiosité pour l'histoire contemporaine saisie sous forme de témoignages vécus devient obsédante à la suite de la Révolution et de l'Empire. Il faut composer avec les deux exigences – ou alors se taire, comme Constant. C'est ainsi que, au regard du contexte, la déclaration de Madame de Staël n'apparaît pas originale, elle ne fait que radicaliser le discours qui se rencontre chez beaucoup de mémorialistes de son temps. Mais notons-le : qu'un paradoxe devienne banal à force d'être

dit, il n'en demeure pas moins un paradoxe. En l'occurrence, il s'agit de faire absent de sa propre histoire ! Cette conception étonnante veut affermir l'énoncé de la mémoire historique par un déni, celui du « moi », dans une période où, suite à la rupture rousseauiste, ce modèle d'écriture pourrait être subverti par l'invasion d'une énonciation proliférante. L'annonce vigoureuse que nous entendons sous la plume de Staël peut donc être désignée comme une clause essentielle dans un pacte de la mémoire historique (dont l'autre engagement solennel est la promesse de la vérité).

L'énoncé de ce pacte était surperflu aux temps de Retz ou de Saint-Simon où la qualité d'aristocrate autorisait l'énonciation à la première personne selon les codes d'une mémoire nobiliaire qui avait droit à l'orgueil. Chez la plupart des mémorialistes du XIX^e siècle, en revanche, ce pacte est réitéré et posé comme norme. En effet, des circonstances nouvelles ont bouleversé l'équilibre ancien qui, dans le modèle de la mémoire aristocratique, avait été trouvé entre écriture de soi et écriture de l'histoire. Je peux résumer hâtivement ces circonstances en mettant en avant l'émergence de l'individualisme, comme valeur aussi bien morale que politique, depuis le dernier tiers du XVIII^e siècle. Dans le même temps où l'idéal démocratique s'affirme en politique, l'expression de soi est saisie comme un besoin moral et fait la percée que l'on sait en littérature. D'une part, l'enjeu moral domine dans la résistance opposée au modèle rousseauiste, celui de l'autobiographie littéraire qui privilégie « l'histoire d'une personnalité » (selon la définition de Philippe Lejeune) : mais le fait est qu'un nouveau modèle d'expression à la première personne a surgi et qu'il pourrait facilement s'assimiler à celui qui existait auparavant. D'où le déni affiché. D'autre part, l'enjeu politique est bien évidemment celui de la démocratisation de la mémoire historique : parce que les événements de la Révolution et de l'Empire ont imprimé un accent historique en surplomb de la vie de chacun et parce que, de manière plus profonde encore, ces événements ont redéfini les rapports de l'individuel et du collectif (on connaît les analyses de Tocqueville sur la question, pour qui la démocratie tend à problématiser de manière moralement douloureuse les rapports de l'individu avec la société).

Ces différents éléments posent donc de manière nouvelle et aiguë, dans la période post-révolutionnaire, le besoin de trouver une forme d'expression qui associe écriture de soi et écriture de l'histoire.

3. B. Constant, « Souvenirs historiques », *op. cit.*, p. 72.

4. Madame de Staël, *Dix années d'exil*, *op. cit.*, p. 45.

Écrire ses Mémoires semble la démarche toute désignée pour répondre à ce besoin : mais les mémorialistes ont du mal à sortir de l'embarras moral hérité de la tradition qui réprouve l'expression de soi. L'espèce de pacte de la mémoire historique que j'ai évoqué (raconter sa propre histoire, sans mensonge, et en même temps se tenir en retrait dans son récit) est une manière de surmonter cet embarras moral : mais le problème n'est pas supprimé, il est simplement évacué de la morale pour être déplacé et transformé en embarras poétique. Ce dernier se laisse aisément formuler à l'aide de la question qu'appelait la boutade de Benjamin Constant : comment articuler le récit de soi (inévitables) au récit du monde (ambitionné) ?

Ce sont les manifestations de cet embarras poétique que je voudrais décrire, en me situant dans le cadre d'une étude des formes plutôt que des idées. Concernant l'histoire des idées, je n'ai indiqué que quelques pistes pour la clarté de mon propos, comme l'émergence de l'individu « tocquevillien ». Il va de soi qu'il y aurait beaucoup plus à dire pour expliquer le rapprochement de l'écriture de soi et de l'écriture de l'histoire à l'époque en question. Mais je voudrais mener la réflexion dans une perspective poétique et non pas idéologique. « Le monde ou moi ? » : concernant l'articulation des deux dans les Mémoires, je m'intéresserai donc à un « comment ? » plutôt qu'à un « pourquoi ? » : comment se fait-elle ?

Je précise que, dans cette enquête, j'éviterai de trouver refuge dans une fuite taxinomique : en d'autres termes, je m'abstiendrai de rouvrir le débat sur la différenciation entre « Mémoires » et « autobiographie » dont j'ai parfois l'impression qu'elle n'existe que pour enliser les bonnes volontés. Disputer sur des noms est parfois un moyen d'esquiver la réflexion poétique en faisant mine de lui inventer d'autres enjeux : la question semble formulée de manière plus précise, alors qu'elle est en fait déproblématisée.

Entre l'écriture de l'histoire et l'écriture de soi, la forme des Mémoires est travaillée par une tension. Pour la surmonter, les mémorialistes essaient principalement deux solutions, qui peuvent être menées de front : la première est l'effacement maximal de soi, obtenu en contenant le plus possible l'énonciation dans un idéal d'abstraction testimoniale. La seconde procède à une juxtaposition du monde et de soi, par un travail constant de rectification : la volonté d'effacement laissant toujours quelques « je » en représentation, il faut s'en

excuser, s'en justifier ; dès que la situation narrative impose un passage un peu trop abrupt du récit du monde au récit de soi, on fait appel à des segments discursifs pour opérer des raccords visibles entre les deux composantes.

J'observerai successivement ces deux démarches en les illustrant par l'exemple des deux mémorialistes qui, à ma connaissance, les poussent le plus loin. Ils sont les auteurs de textes qui ont eu à leur publication un grand retentissement : comme adepte de l'effacement de soi, je regarderai les *Mémoires* de Bourrienne (1829)⁵ ; comme adepte de la juxtaposition du monde et de soi, les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès (1831-1835)⁶. Ces textes ont deux points communs principaux : ils paraissent autour de 1830, époque où le genre des Mémoires rencontre le plus grand succès ; ils placent en leur centre la figure de Napoléon. Dans les deux cas, en effet, le récit du monde prend essentiellement la forme d'une biographie napoléonienne. Bourrienne et Laure d'Abrantès ont été ses proches ou, en tout cas, le font valoir : le premier parce qu'il a été camarade de classe du futur empereur dès les années d'adolescence et qu'il est devenu son secrétaire particulier pendant la campagne d'Italie : fonction qu'il conserve sous le Consulat avant d'en être écarté pour malversation. La deuxième parce que sa famille, d'origine corse, connaissait bien la famille Bonaparte et que Napoléon aurait toujours veillé avec affection sur le sort de son amie Laure, lui faisant épouser l'un de ses grands généraux établis dans des fonctions prestigieuses. L'un et l'autre mémorialistes estiment donc avoir eu l'amitié et l'intimité du grand homme. En conséquence, leurs ouvrages se posent comme des concurrents acharnés sur le créneau prisé de la mémoire napoléonienne : publiant en second, la duchesse d'Abrantès passe son temps à dénoncer les erreurs ou mensonges de Bourrienne.

J'envisagerai ensuite un troisième texte, qui n'ignore pas Napoléon, certes, mais n'en fait pas l'agent unique de sa représentation du monde : les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Ces Mémoires connaissent eux aussi la nécessité d'articuler le récit du

5. Bourrienne, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat, 1829, 10 vol.

6. L. d'Abrantès, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès. Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat puis L. Mame, 1831-1835, 18 vol.

monde avec un récit de soi, mais ne l'éprouvent plus comme une contrainte puisqu'ils en font un ferment d'invention poétique. Ils nous feront ainsi sortir de l'alternative où nous enfermait le vis-à-vis de Bourrienne et d'Abrantès.

En matière d'effacement de soi, l'ancien secrétaire particulier de Napoléon, Bourrienne, va bien plus loin que Germaine de Staël dans les *Dix années d'exil* : à la vérité, la chose n'est pas difficile, puisque la déclaration d'intention de Staël que j'ai citée en exergue fonctionne, au début de son ouvrage, comme un leurre. Il en va tout autrement chez Bourrienne : en lieu et place du traditionnel « je suis né... », l'incipit de ses *Mémoires* propose tout bonnement un « Bonaparte (Napoléon) est né⁷... ». Cela pourrait sembler une manière d'indiquer un autre projet, celui de la biographie, si ce n'est que l'auteur pose quand même ses *Mémoires* comme Mémoires et qu'il lui arrive, *volens nolens*, d'avoir à monter en première ligne de la narration. Écoutons-le, à un moment où il va devoir parler de lui, proclamer avec fierté la volonté de se montrer toujours humble :

J'ai lieu d'espérer que, si mes lecteurs ont quelques reproches à me faire, du moins ils n'auront pas à me reprocher de les avoir trop souvent entretenus de moi ; je m'efface, autant que je le puis, derrière les personnages beaucoup plus importants que j'ai vus de près, et que je tâche de leur faire connaître. Cependant il est quelques circonstances qui me sont personnelles et que je ne crois pas devoir omettre : telles sont les infâmes calomnies dont je n'ai pas cessé d'être poursuivi, avec un acharnement implacable⁸...

Malgré tout, parle-t-il de lui-même quelquefois ? « C'est une nécessité à laquelle on est condamné quand on se résout à publier ses Mémoires⁹ » : en d'autres termes, c'est la triste nécessité d'avoir à dire « je » quand on parle ! Ce qu'on estimera être une contrainte structurelle du genre est cependant expliqué autrement : la faute en revient aux « infâmes calomnies ». Forçant le narrateur à sortir du bois – de l'effacement –, à se montrer comme personnage, la calomnie apparaît comme une catastrophe morale (dans la vie) et poétique (dans l'économie des Mémoires). Il faut alors employer les grands moyens, redoubler les effets d'annonce et d'excuse :

Ici, quelque répugnance que j'ai à parler de moi, il faut bien que j'entre dans quelques détails sur les attaques que mes ennemis dirigèrent contre moi avec une si cruelle persévérance¹⁰.

Enfin, la vraie catastrophe, celle qui aboutit à l'extinction du fil narratif de ces Mémoires (qui s'étendent quand même sur dix volumes), c'est le moment des Cent-Jours et de Waterloo. Alors, en effet, s'efface celui derrière lequel le mémorialiste s'effaçait constamment : défait sur le champ de bataille, Napoléon est expulsé du premier rôle. Et c'est ainsi, à la fin du dixième et dernier volume, qu'on trouve enfin une allusion de Bourrienne à sa famille, qu'on apprend qu'il a des enfants. Il fuit Paris au moment des Cent-Jours, parce qu'il avait fait le choix, peu avant, d'une carrière auprès des Bourbons (nommé préfet de Paris une semaine avant le retour de Napoléon...) :

Je trouvai à Lille, et plus tard à Hambourg, des nouvelles de ma famille que j'attendais avec grande impatience, et auxquelles j'emprunte les détails suivants sur ce qui se passa relativement à moi lors de l'entrée de Bonaparte à Paris. [...] J'étais, comme on l'a vu, parti à quatre heures du matin ; deux heures après mon départ, Madame de Bourrienne quitta aussi Paris, emmenant avec elle ses enfants, pour se rendre à sept lieues de la capitale, dans un asile qu'un de mes amis lui avait offert¹¹.

On remarquera que, pour qu'un passage de précision personnelle si rare advienne, il a fallu que Bourrienne dissocie radicalement son sort politique de celui de Napoléon, en passant dans le camp adverse. Notons aussi que si, dans ce passage, Madame de Bourrienne et « ses enfants » sont convoqués, *in extremis*, c'est comme une extension des yeux et des oreilles du mémorialiste : clairement désignés comme source d'informations, ils sont utilisés, pendant les Cent-jours, pour que ne soit pas rompue la fonction testimoniale concentrée sur les activités de Napoléon, qui légitime ces Mémoires.

En dehors de ces grandes crises de l'histoire où l'individu est mis en situation d'autonomie et de responsabilité, Bourrienne tient-il bien, dans ses *Mémoires*, ses intentions d'effacement ? Il faut reconnaître qu'il cède à un autre le rôle de protagoniste. Ancien secrétaire

7. Bourrienne, *Mémoires*, op. cit., vol. I, p. 18.

8. *Ibid.*, vol. IX, p. 66-67.

9. *Ibid.*, vol. IX, p. 228.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, vol. X, p. 309.

particulier du Premier Consul, il prétend rester dans sa tâche discrète de scribe: s'imposer, en quelque sorte, comme le secrétaire perpétuel de la geste du grand homme. On se doute, donc, de l'ambivalence de cet effacement de soi, qui n'est pas sans compensation d'orgueil – si l'on veut bien raisonner un instant à partir des termes moraux implicites chez l'auteur comme dans la convention mémorialiste du « moi haïssable ». Le titre de son ouvrage n'use pas du terme de « Mémoires » dans un emploi absolu. *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*: faut-il retenir surtout qu'il s'agit de « Mémoires de » ou de « Mémoires sur » ? Entre les deux acceptions du terme, l'ambiguïté est cultivée: cette mémoire est annoncée transitive, éloignée de tout solipsisme, mais la mémoire historique d'un ministre est forcément personnalisée. Après le titre, Bourrienne fait figurer en exergue à son ouvrage le bref extrait d'un dialogue qu'il aurait eu avec le jeune général Bonaparte:

Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous ? – Et pourquoi, général ? – N'êtes-vous pas mon secrétaire ? – Dites-moi le nom de celui d'Alexandre ?...

Ce petit échange verbal figure en épigraphe à chaque volume: initiative qui ne manque pas de piquant et manifeste, avec une touche d'autodérision, une certaine habileté dans l'art d'inscrire son propre rôle. En effet, le contexte auquel a été emprunté l'extrait lui donne un prolongement très suggestif; on le trouve à l'intérieur des *Mémoires*:

Bonaparte ignorait le nom du secrétaire d'Alexandre, et je ne pensai pas, dans le moment, à lui dire que ce secrétaire s'appelait Callisthènes: il a écrit des Mémoires sur Alexandre comme j'en écris aujourd'hui sur Napoléon; mais je ne crois pas plus, malgré cette ressemblance, à l'immortalité de mon nom que je ne la désire¹².

La convention de l'effacement de soi, respectée dans la lettre, est complètement subvertie: même déniée, une forme d'immortalité, gravée dans la légende, est promise. Quand bien même il se retire du devant de ses Mémoires, Bourrienne entend bien, en creux, voir sa présence s'épaissir, se construire au fur et à mesure de la qualité de ce qu'il dira d'un autre. Dans l'attente de ce gain ultime, ses *Mémoires* respectent leur programme biographique: c'est l'existence de Napoléon, et non

pas celle de l'auteur-narrateur, qui fournit la trame du récit, son vecteur premier.

Tout entier placé sous le couvert d'une épigraphe qui le rend très ambigu, l'effacement de Bourrienne dans ses *Mémoires* n'a donc rien d'une disparition: mais il n'en demeure pas moins vrai que, concernant sa place comme personnage du récit, l'auteur-narrateur Bourrienne adopte une solution assez tranchée. Car la démarche la plus fréquente, dans les Mémoires de l'époque, consiste à juxtaposer les récits de soi et les récits du monde: des interventions discursives de la narration surgissant alors pour combler l'entre-deux et faisant office de raccords. Le modèle le plus fréquent est le suivant: on déclare en avant-propos son souci d'un strict contrôle de la place du « moi » dans le texte (c'est la clause obligée du pacte dont j'ai parlé). Mais, ensuite, cette règle est rappelée aussi souvent que le réclame l'avancement du récit, c'est-à-dire aussi souvent qu'elle est transgressée, et le texte finit par être bardé de discours justificatifs. Pour un « je » narratif commis dans le texte, cinq ou six « je » discursifs surgissent afin de l'enserrer, l'excuser et le protéger, le masquer: avec un résultat évidemment contre-productif! L'intention qui a été énoncée au départ est ainsi, régulièrement, reprise et modulée: entre le récit du monde et le récit de soi, cette inflation de discours joue le rôle de charnières efficaces, sinon élégantes. C'est ainsi que, sous couvert d'enjeux moraux, ce sont des considérations de type poétique qui ponctuent le texte: « Comment passerais-je sous silence la part que je pris à cette affaire ? », « puis-je parler de moi dans mes Mémoires ? », « Peut-on parler de soi dans des Mémoires ? », etc.

Telle est la situation que j'ai dit vouloir illustrer par les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès: ceux-ci n'en ont pas l'apanage, mais seulement une pratique très voyante. Dans le chapitre introductif, leur auteur sacrifie à un rite quand elle légitime ses Mémoires en établissant la nature du lien, dans son cas particulier, entre le moi et le monde. L'événement remonte à son enfance et déterminera sa vie:

C'est à peu près vers cette époque [la Révolution] que des intérêts particuliers, d'une haute importance pour ma famille, dans les suites qu'ils eurent relativement à elle, vinrent s'enchaîner à l'intérêt général. Je veux parler des relations très étroites qui existaient entre ma mère et la maison Bonaparte¹³.

12. *Ibid.*, vol. IV, p. 328.

13. L. d'Abrantès, *Mémoires*, Paris, Garnier frères, 1893, 10 vol. [Paris, Ladvocat puis L. Mame, 1831-1835, 18 vol.], vol. I, p. 8.

Le problème délicat de l'inscription de soi dans le monde est ainsi évacué avec une superbe aisance : sa fréquentation longue et intime de Napoléon rend impossible de parler de lui sans évoquer la duchesse, et *vice-versa*. Comme Bourrienne, la duchesse d'Abrantès unifie sa démarche de mémoire historique dans la perspective d'une biographie napoléonienne, mais en prenant une autre position que le retrait du scribe : ses *Mémoires* sont vivifiés par l'évocation d'une relation d'amitié toujours dynamique avec le grand homme. Ces conditions, posées en introduction, sont rappelées de temps à autre pour devancer le reproche de trop parler de soi :

Bien que mes intérêts privés ne soient pas destinés à être retracés dans cet ouvrage, il en est toutefois qui tiennent à la grande figure que j'ai jetée en moule en commençant ces *Mémoires*, et, en les omettant, je pourrais peut-être faire tort à l'effet que doit produire la réunion de l'homme privé à l'homme immense qui se trouve hors de toute route connue et même battue¹⁴.

La destination *a priori* de l'ouvrage – et du genre dont il relève – est clairement rappelée (il n'est pas fait pour les « intérêts privés »), mais, pour ce qui la concerne, la duchesse d'Abrantès a trouvé le moyen de contourner cet interdit. Ce type de discours est censé excuser le fait de parler de soi : or, évidemment, il ne rend la chose que plus voyante.

Ainsi, pour un mémorialiste, le privilège n'est sans doute pas tant d'avoir vécu la conjonction de son expérience particulière avec le courant de l'histoire : le privilège est de savoir l'exprimer. En effet, comment ne pas dérapier dans cette poétique propre à la mémoire historique que caricature Benjamin Constant dans la phrase qu'il attribue au général Dumouriez : « Tandis que la France était en feu, j'étais enrhumé au fond de la Normandie » ? Si la guerre était là d'une part, mais le rhume non moins avéré de l'autre, comment, quand on a promis la vérité et qu'on n'envisage pas d'écrire pour amuser, tenir l'engagement de la mémoire historique ? Les mémorialistes se posent plus souvent la question qu'ils ne savent la résoudre et se situent parfois dans les parages de ce que Constant a si bien moqué. C'est le cas de la duchesse d'Abrantès, qui n'hésite pas à étoffer son évocation de Waterloo d'un retentissement à focalisation particulièrement restreinte : au sommaire du chapitre consacré à l'événement, on lit qu'elle y traitera aussi bien du mouvement des armées que de

14. *Ibid.*, vol. IV, p. 129.

« ce que [lui] a coûté l'invasion des puissances étrangères¹⁵ », à savoir la terrible réduction de son train de vie.

Certains auteurs de *Mémoires* font effort pour échapper à l'alternative des deux solutions évoquées jusqu'ici. Ils assument plus directement les conséquences narratives de leur choix d'une mémoire historique énoncée à la première personne : contraints à dire « je », ils décident de n'avoir ni peur ni fausse honte à le faire. L'artificialité d'un effacement de soi à la Bourrienne ne leur convient pas ; la juxtaposition lourde des discours sur soi et sur le monde, faite à coups de transitions embarrassées, leur apparaît comme des hypocrisies morales et des faillites stylistiques. Mais ces auteurs sont rares¹⁶ et un des éléments qui fait l'exception des *Mémoires d'outre-tombe*, dans le tout-venant des *Mémoires* publiés à la même époque, c'est la manière dont leur auteur met en œuvre une stratégie subtile pour imposer l'inscription de soi dans le monde, pour acclimater ensemble le récit du monde et le récit de soi.

Chateaubriand connaît cette question méthodologique comme tous les mémorialistes. S'il lui arrive de procéder aux raccords discursifs que j'ai évoqués à propos de la duchesse d'Abrantès, il ne le fait que dans les grandes occasions et sur un ton poétiquement sûr de lui. On le voit dans la manière très ferme dont il annonce qu'il va, pour conserver l'intelligibilité du récit de sa carrière politique, se consacrer à narrer celle de Napoléon :

Nous entrons présentement dans cette carrière : avant d'y pénétrer, force m'est de revenir sur les faits généraux que j'ai sautés en ne m'occupant que de mes travaux et de mes propres aventures : ces faits sont de la façon de Napoléon. Passons donc à lui ; parlons du vaste édifice qui se construisait en dehors de mes songes. Je deviens maintenant historien sans cesser d'être écrivain de *mémoires*¹⁷.

15. *Ibid.*, vol. X, p. 122.

16. Je peux citer le nom du chevalier de Fonvielle, qui clôt une longue carrière d'aventurier et d'agent secret par la publication de *Mémoires* en 1824 (*Mémoires historiques de M. le Chevalier de Fonvielle de Toulouse, de l'ordre de l'épée d'or, secrétaire perpétuel de l'Académie des Ignorants*, Paris, Ponthieu, 1824, 4 vol.). Le protocole d'introduction de ces *Mémoires* est très explicite : conscient que sa carrière ne présente pas les caractères suffisants pour légitimer la publication de « *Mémoires historiques* », Fonvielle oriente délibérément son écriture dans les parages de ce qu'on nommera l'autobiographie rousseauiste. Mais c'est Montaigne qu'il invoque pour revendiquer comme un acte son écriture de soi.

17. F.-R. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, J.-Cl. Berchet éd., Paris, Bordas puis Classiques Garnier, 1989-1998, 4 vol., vol. II, p. 278 ou bien : Paris, Librairie générale française, « La Pochotèque », 2003-2004, 2 vol., vol. I, p. 856.

Structurellement, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, cette transition est pour le moins importante : l'auteur s'apprête à perpétrer le spectaculaire enchâssement de la biographie de Napoléon dans la sienne, qui occupera un cinquième de son ouvrage. On constate que quelques lignes d'une grande vigueur suffisent à le faire : la première personne du pluriel, employée qui plus est au mode impératif, annexe sans consultation les lecteurs dans l'acceptation d'une nécessité du genre (« force m'est de... » : l'auteur n'a pas le choix, s'il veut rester « écrivain de mémoires »). L'explicitation du problème de métier (si on peut le nommer ainsi) est forte, mais pas lourdement didactique : les lecteurs sont mis devant un fait accompli, on ne quémande pas leur approbation.

Cela dit, un tel raccord discursif est rare chez Chateaubriand : ce dernier est économe du procédé, coûteux stylistiquement. S'il commet, à l'instar de tout mémorialiste, quelques va-et-vient très explicites entre son histoire personnelle et l'histoire générale, Chateaubriand les traite de manière à en faire autre chose que de laborieuses transitions. C'est ainsi qu'il lui arrive de thématiser ouvertement ce qu'aucun artifice rhétorique ne peut évincer : la concurrence entre deux histoires, celle de soi et celle du monde. Par exemple, quand il vient de rapporter l'agonie de son amie, amante, Pauline de Beaumont, morte à Rome en 1803 : comme le feraient d'autres mémorialistes, il y devance le reproche de s'être consacré trop longuement au récit d'un événement privé. Mais il ne s'agit pas, pour Chateaubriand, de formuler de plates excuses ; il y trouve l'occasion d'une problématisation large de la question, présentée sur le mode de la sagesse méditative :

Si l'on rapportait à l'échelle des événements publics les calamités d'une vie privée, ces calamités devraient à peine occuper un mot dans des *Mémoires*. Qui n'a perdu un ami ? qui ne l'a vu mourir ? qui n'aurait à retracer une pareille scène de deuil ? La réflexion est juste, cependant personne ne s'est corrigé de raconter ses propres aventures [...] Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles¹⁸.

De cette dernière maxime, l'auteur donne la preuve une autre fois, quand il évoque la mort de sa sœur Lucile à laquelle il n'a pas pu donner les derniers soins. Avec éclat, il repousse les conventions de la

discretion, de l'effacement de soi derrière l'ampleur des mouvements nationaux : quoi qu'en dise Benjamin Constant, la mémoire trouve parfois plus que des rhumes à mettre en balance avec les guerres. Lucile meurt :

Ce sont là les vrais, les seuls événements de ma vie réelle ! Que m'importaient, au moment où je perdais ma sœur, les milliers de soldats qui tombaient sur les champs de bataille, l'écroulement des trônes et le changement de la face du monde ? La mort de Lucile atteignit aux sources de mon âme¹⁹.

Pourtant, lorsque s'achèvent les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand ne semble pas avoir encore réglé la question de savoir ce qui l'emporte vraiment dans sa « vie réelle » : l'avant-dernier chapitre a pour titre « Récapitulation de ma vie » ; reste encore au dernier à opérer le « Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie ». Les deux axes de la narration sont juxtaposés avec une incontestable superbe.

Cependant, si le traitement est plus glorieux, ce n'est cependant pas par là que Chateaubriand se distingue des autres mémorialistes. Dans le corps de ses *Mémoires*, il a trouvé le moyen d'éviter la juxtaposition, il a découvert et exploré une autre voie que celle des récits alternés. Son innovation se situe en amont : dès la situation d'énonciation qu'il se donne comme mémorialiste et qui lui évite d'en passer par le recours aux chevilles. D'emblée, il ne reprend pas à son compte le « pacte de la mémoire historique » commun à la plupart des mémorialistes, mais en élabore un autre. On l'observe dans l'annonce très célèbre contenue dans la « Préface testamentaire » de 1833, qui formule le projet poétique des *Mémoires d'outre-tombe* en mettant en rapport le moi et le monde dans une relation métaphorique fondamentale :

Si j'étais destiné à vivre, je représenterais dans ma personne, représentée dans mes mémoires, les principes, les idées, les événements, les catastrophes, l'épopée de mon temps²⁰.

« Ma personne », « mes mémoires », « mon temps » : avec une vigueur extraordinaire, Chateaubriand condense le projet de sa mémoire historique en surimposant ces trois termes pour les lier

18. *Ibid.*, vol. II, p. 117 ou bien vol. I, p. 705-706.

19. *Ibid.*, vol. II, p. 209 ou bien vol. I, p. 791.

20. *Ibid.*, vol. I, p. 846 ou bien vol. I, p. 1541.

dans un rapport de représentation: le premier, représenté par le deuxième, représenterait le troisième. Il ne faut pas en déduire que Chateaubriand a conçu un dispositif qui rendrait particuliers les *Mémoires d'outre-tombe*: il faut plutôt admirer qu'il a compris ce qui fait l'essence du genre pour en tirer le meilleur parti. Il n'importe pas d'évaluer en termes psychologiques d'orgueil ou de vanité sa facile propension à l'emploi de la première personne: on a vu que le système énonciatif des Mémoires empêchait les narrateurs voulant s'effacer de le faire discrètement. Chateaubriand use de l'adjectif possessif sans louvoiement: personne, Mémoires et temps sont directement rattachés à soi. De la part de l'auteur, ce n'est pas bouffée d'orgueil, mais pénétrante compréhension du genre qu'il pratique: partant de là, il peut porter ce genre à un degré d'accomplissement remarquable.

En effet, la métaphore fondamentale n'est plus, chez Chateaubriand, celle du monde comme un théâtre, où l'individu et la société se tiendraient dans un rapport d'inclusion problématique: il sort le genre des Mémoires de l'à-peu-près bricolé qui juxtaposait ces deux termes. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, moi et monde ne sont plus hétérogènes, mais consubstantiels: c'est la personne même du mémorialiste qui métaphorise le monde. Plus exactement, on peut analyser ce rapport nouveau comme l'abandon d'une perspective métaphorique au profit d'une invention métonymique. On sera encore plus précis en parlant de métonymie-synecdoque, puisque la partie vaut pour le tout. Le projet repose sur cette métonymie fondamentale, scellée dans le pacte avec les lecteurs: « mes mémoires » seront à l'image de « ma personne » qui seront à l'image de « mon temps ». C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la portée intrinsèquement littéraire des Mémoires de Chateaubriand. Ceux-ci capitalisent comme autant d'atouts les éléments qui font s'enliser d'autres Mémoires dans des bourbiers métadiscursifs. En effet, c'est dans leur principe même que les Mémoires connaissent une tension entre leur situation d'énonciation et les intentions de leur énoncé (le moi / le monde). La solution que Chateaubriand apporte à cette difficulté est un véritable accomplissement poétique du genre, en tant qu'elle exploite absolument les potentialités inscrites *a priori* dans les données de l'énonciation. Cette solution est à mettre au compte du talent d'écrivain de ce mémorialiste, car elle passe par l'invention d'une métonymie fondamentale qui permet de nommer le rapport

du moi et du monde d'une autre manière. Chateaubriand invente le dispositif qui surimpose « ma personne », « mes mémoires », « mon temps ». La représentativité est le vecteur fondamental de cette métonymie, révélée comme constitutive du genre. Celui-ci doit produire des emblèmes.

Il faut insister sur ce principe de représentativité de l'énonciation, car c'est un point essentiel pour penser l'exception littéraire des *Mémoires d'outre-tombe* dans le contexte de la littérature défaillante de la plupart des Mémoires: sa mise au jour et son exploitation furent le fruit d'un travail poétique sur les données formelles de la pratique d'écriture mémorialiste telles qu'elles existaient *a priori*.

Résiduellement, on en trouve trace chez d'autres mémorialistes dont la littérature n'est pas l'ambition première: c'est, pourra-t-on dire, que les lois du genre les y poussent. La duchesse d'Abrantès explicite, comme à son corps défendant, la nécessité qui lui a imposé de représenter la France:

Je n'ai ni la possibilité ni le talent, et, moins que tout cela, la volonté d'écrire l'histoire; mais ma vie et celle de ma famille ne sont éclairées que par les lueurs sinistres qui luisaient à cette époque [la Révolution]; il m'a fallu, comme la France entière, traverser ce temps de folies sanguinaires²¹...

Cette représentativité que Laure d'Abrantès a acquise s'est peut-être constituée malgré elle: mais elle l'autorise à laisser des Mémoires, car ce phénomène est au fondement du genre. Bourrienne, pour se justifier de ne pas toujours parvenir à s'effacer, fait mine, parfois, de découvrir que son cas est riche d'une portée générale. Il dit « je » dans les moments où il lui faut répondre directement à la calomnie, mais ce n'est pas pour autant que le lecteur sera enfermé dans les détails d'une affaire particulière: « Dans le tableau du déchaînement des passions haineuses, alors même qu'elles n'ont pour but que la perte d'un individu, il y a toujours quelque chose à prendre pour l'étude de l'homme en général²². » Dans ces deux exemples, une forme de représentativité est mise en avant: mais de manière adventice, comme par souci de varier les excuses régulièrement apportées au fait de parler de soi. En aucun cas le phénomène n'y est assumé comme un principe d'écriture.

21. L. d'Abrantès, *Mémoires*, op. cit., vol. I, p. 16.

22. Bourrienne, *Mémoires*, op. cit., vol. IX, p. 228.

C'est à Chateaubriand qu'il revient de l'identifier comme tel et d'estimer que cela appelle la mobilisation d'un travail littéraire et poétique : il écrit « l'épopée de [son] temps » et, en conséquence, dessine la figure d'un « héros », dans une démarche qui est alors plus littéraire qu'historiographique. Il se construit une stature héroïque en se faisant l'emblème de son époque : comme elle, il s'est « rencontré entre les deux siècles, comme au confluent de deux fleuves²³ ». Cet effort comporte sans doute une forme d'asservissement, comme l'indique la velléité de rébellion esquissée au moment de la mort de Lucile : tentation de répudier l'histoire du monde comme subalterne. Mais il permet surtout à la mémoire historique de ne plus connaître de *schizé*. C'est là une réussite essentielle grâce à laquelle les Mémoires de Chateaubriand se sont imposés comme un modèle littéraire durable : dans ce récit, le moi et le monde ne sont plus concurrents, ils sont un.

L'exemple de Chateaubriand permet aussi une conclusion : dans le débat théorique que j'ai voulu mettre en place sur l'embarras poétique des Mémoires historiques, cet auteur ne doit pas simplement nous retenir comme un praticien plus doué que les autres, qui parviendrait à des solutions plus élégantes. Chateaubriand apparaît surtout, mais implicitement, comme le meilleur poéticien du genre qu'il pratique, en comprenant que la fusion du monde et du « moi » en un seul objet de discours et de représentation ne doit pas être visée en terme de résultat, comme un succès éventuel pour de bons Mémoires, mais comme un principe d'énonciation à la source même de l'écriture. On peut reconnaître dans sa démarche ce qui fait la poétique d'une mémoire historique devenue littérature²⁴.

23. F.-R. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, op. cit., vol. I, p. 846 ou bien vol. I, p. 1541.
24. Dans la discussion qui fait suite à cette communication, Gérard Rannaud intervient et abonde dans mon sens sur le fait que l'exception de Chateaubriand mémorialiste se situe dans son énonciation ; mais G. Rannaud le formule différemment, de manière plus radicale : « Chez Chateaubriand, la légitimité de l'énonciation ne se pose pas. Il est le poète, l'Énonciateur. Toute l'époque de la Révolution et de l'Empire sait qu'elle est épique et attend sa mise en forme épique. Pour le faire, la voix la plus autorisée – ou la plus attendue – serait celle de Napoléon : mais Napoléon est celui qui ne s'énonce pas (malgré les quelques tentatives éditoriales que l'on essaie pour le faire, comme le *Mémorial de Sainte-Hélène*). Dans ce silence napoléonien, la voix de Chateaubriand s'élève : avoir publié le *Génie du christianisme* en 1802, cela donne le droit d'écrire sa vie et de parler son époque. Le "je" des *Mémoires d'outre-tombe*, avant d'être celui d'un témoin ou d'un acteur de l'histoire, est celui, épique, de l'Énonciateur : c'est la raison pour laquelle, si souvent dans les *Mémoires d'outre-tombe*, des parties, des livres ou des chapitres s'ouvrent sur de l'énonciation pure : prologues méditatifs dans lesquels le poète concentre sa parole avant de l'exprimer. »